

Rénovation des concours des filières techniques

L'Administration a décidé de procéder à des changements pour les prochains concours internes pour les ICD et les TSEF à l'horizon 2025.

Elle espère que ces modifications attireront plus de candidats, mais sans toucher aux rémunérations, pourtant point culminant du désintérêt à travailler pour l'État (même si l'Administration nous certifie continuellement le contraire).

Le calendrier des concours est modifié pour des inscriptions en juin et surtout les concours ICD précéderont ceux des TSEF afin d'éviter des abandons de bénéfice de concours.

Première phase de ces concours : phase de sélection sur dossier (diplôme, CV, lettre de motivation, RAEP le cas échéant, note rappelant le cursus et présentant une réalisation professionnelle ou scolaire).

Seconde phase : épreuve orale.

- 45 minutes pour les ICD ;
- 30 minutes pour les TSEF.

Dans les deux cas, la partie présentation du projet professionnel ou scolaire du candidat sera ramenée à 5 minutes pour augmenter le temps destiné aux questions/réponses dont la mise en situation. Le jury disposera du dossier de sélection du candidat.

Pour le concours interne TSEF3, la première phase sera un QCM et la seconde, un entretien oral de 30 minutes avec 10 minutes de présentation de projet professionnel.

Ces modifications de dates n'avaient pas été connues par certains agents pour le concours 2024, réduisant logiquement le nombre d'inscriptions

aux concours internes, mais l'Administration est restée convaincue qu'il n'y avait pas eu de problème lors des inscriptions, que la durée de 2 mois était suffisante et que c'était aux agents de se renseigner.

La CGT a insisté à de nombreuses reprises pour faire évoluer le mode de choix des postes en proposant que les lauréats puissent se positionner sur plusieurs postes avec un ordre de priorité pour anticiper des désistements en cours de procédure. L'administration n'a pas souhaité retenir notre proposition à ce stade.

Lorsqu'on regarde globalement le projet, on constate qu'il manque d'ambition.

Mais, penser que la seule rénovation des concours permettra de résoudre le manque d'attractivité chez les plus jeunes c'est oublier bien vite quelques vérités :

- rémunérer un bac+5 comme un bac+3 avec une évolution de carrière peu florissante n'est pas fait pour être attractif ;
- Penser que les réorganisations constantes et les différentes restructurations ne sont pas un frein à venir travailler au ministère ;
- 30 ans de dénigrations systématiques de la Fonction Publique et du COÛT qu'elle représente pour chaque contribuable a sûrement fait son chemin dans les esprits.

La démarche de rénovation des concours est une démarche positive, mais elle aurait mérité que l'Administration laisse plus de temps pour mûrir un projet aussi important.

Montreuil le 25 janvier 2024